

Compte rendu DU CONSEIL D'ECOLE Mardi 5 Novembre 2013

Présents :

Mairie : Monsieur Sarrazin , adjoint aux affaires scolaires.
 Parents FCPE : Mmes Charvin et Corbillon, M.Paquignon.
 Parents AAPE : Mme Cartier, Mrs François et Lombard.
 Enseignantes : Mme Amoros, directrice, Mmes Boué, Bergeron, Micaud , Mosbach.
 Psychologue scolaire : Mme Lacam-Vigouroux

Excusées :

Mme Birou, IEN.
 Mme Daniès, enseignante.

- Lecture du règlement du Conseil d'école
- Lecture du Compte rendu du dernier CE juin 2013
 A noter : la démission de Mme Muyard qui occupait le poste de DDEN.

- Rentrée 2013 : effectifs en cours-répartition

Effectifs de la rentrée 2013 :

GS : 47 enfants nés en 2008 (+ 1 arrivée prévue en Décembre)
 MS : 52 enfants nés en 2009 (+ 1 arrivée prévue)
 PS : 47 enfants nés en 2010 (+ 1 arrivée prévue)

TPS : aucun. Trois demandes ont été faites : 2 enfants n'ayant pas acquis la propreté ; un si petit nombre reste difficile à intégrer.

TOTAL : 146 (+3 en attente)

Répartition :

classe 1 : 21 PS
 classe 2 : 6PS/20MS
 classe 3 : 20 PS
 classe 4 : 27 GS
 classe 5 : 6MS/20GS
 classe 6 : 26 MS

Le choix d'alléger les classes de Petite Section a été fait, sachant qu'un effectif réduit est un facteur favorisant pour l'entrée des jeunes enfants dans les apprentissages.

Mme Amoros fait remarquer que l'école bénéficie encore des avantages du Réseau de Réussite Scolaire, à savoir un effectif maximal de 25 élèves par classe. Elle rappelle que le devenir du RRS secteur Collège de Salles reste incertain.

- Rentrée 2013 : Réseau d'Aide spécialisée aux Elèves en Difficulté.(RASED)

Mme Lacam-Vigouroux psychologue scolaire présente le RASED : il est normalement constitué d'une psychologue scolaire, d'un maître E (pédagogie) et d'un maître G (rééducateur). Le poste de maître G a d'abord été transformé en poste de maître E puis depuis 4 ans a été supprimé. Il reste à ce jour un poste de maître E (M. Solers) et une psychologue scolaire.

Mme Lacam-Vigouroux signale un nombre important d'enfants en difficulté dont beaucoup en situation de handicap, sur son secteur qui comprend les 4 écoles de Belin-Beliet et les 4 écoles de Le Barp et de Haureuils.

Mme Lacam-Vigouroux demande le renouvellement de son ordinateur portable à M. Sarrazin.

- Présentation des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Les APC remplacent l'aide personnalisée. Elles ne s'adressent plus uniquement aux élèves en difficulté mais sont proposées à tous les élèves avec l'accord des parents. Trois axes de travail sont possibles :

- l'aide aux devoirs (l'école maternelle n'entre pas dans ce cadre)
- la difficulté scolaire (soutien)
- les activités en lien avec le Projet d'école (enrichissement du patrimoine culturel : travail autour des contes traditionnels, des Arts Visuels et des oeuvres musicales.

Mme Amoros souligne que l'équipe enseignante a été informée de la mise en place des APC en juin 2013.

Au début de l'année, l'équipe enseignante a décidé de mettre en place les APC à raison de 30 mn 2 fois par semaine (lundi et jeudi). Le bilan de cette 1^{ère} période a entraîné un allongement de la séance à 45 mn et le choix d'intégrer le groupe des enfants en difficulté scolaire aux autres groupes travaillant autour du projet d'école ; ceci afin de réduire le sentiment d'échec de l'enfant face à sa difficulté et de favoriser une remédiation plus dynamique.

- Budget :

Mme Amoros souligne l'augmentation du coût des matériels et fournitures scolaires.

A titre d'exemple, il y a 3 ans, le budget fourniture (peintures, feutres, papiers, pâte à modeler, cahiers...) d'environ 3000€ couvrait les besoins de la rentrée et il restait suffisamment pour répondre aux ajustements nécessaires en cours d'année.

Cette année, la commande de rentrée atteint un montant de 5000€ ; le budget global des fournitures est englouti, ne couvrant que les dépenses de rentrée. Elle souligne également que le type de dépenses a évolué à la hausse notamment avec les consommables en informatique.

Mme Amoros remarque que le budget par enfant accordé par la mairie reste constant mais regrette l'inégalité budgétaire entre les écoles maternelles et les élémentaires qui est injustifiée (du simple au double). Il serait important que la Mairie prenne ces éléments en considération.

Mme Amoros demande :

- l'accès internet dans toutes les classes
- le remplacement du photocopieur défectueux
- l'achat d'une imprimante pour le bureau.

M. Sarrazin annonce qu'il demandera lors du vote du prochain budget (décembre 2013) :

- un équipement informatique pour la création d'une classe mobile (15 Netbook et 1 ordinateur portable-maître)
- l'installation du wi-fi (avec possibilité commande d'arrêt)
- l'achat d'imprimantes pour les classes
- un budget supplémentaire de transport pour les sorties liées au Projet d'Ecole(6 bus).

- Travaux en cours

Les parents d'élèves demandent à M. Sarrazin les plans définitifs de l'extension de l'école.

M. Sarrazin va les fournir et précise quelques dates clés :

Pour l'agrandissement :

- 20 octobre 2013 : commencement des travaux.
- semaine du 11 novembre 2013 : l'accès aux sanitaires des GS sera fermé (raccordement aux eaux usées et ouverture du passage).
- mois de février : fermeture définitive des sanitaires jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- mars 2014 : hors d'eau/hors d'air
- juin/juillet : enduits
- mi-juillet : livraison

Pour la construction de l'APS :

- mi-janvier : début des travaux
- mai 2014 : hors d'eau/hors d'air
- 1^{er} septembre 2014 : livraison

Modifications des accès :

M. Sarrazin propose de déplacer l'accès au niveau du petit portail jouxtant l'arrêt de bus et d'entrer par la petite cour de l'école.

Mme Amoros déconseille de situer l'entrée dans les locaux par la petite cour en raison de l'étroitesse du couloir et de la présence de la fosse qui constitue un danger.

Le portail actuel sera donc déplacé vers la droite et l'entrée dans les locaux restera inchangée. Il faudra ménager un passage de grave pour sécuriser le passage des usagers de l'école.

Nuisances

Mme Amoros indique que les nuisances ne sont pas à la hauteur des inquiétudes de l'équipe, mais que la classe 6 se retrouve dans la pénombre car le bâtiment est très proche.

- APS actuel

M. Sarrazin informe que l'inscription internet par la carte + est mis en place depuis la rentrée. La capacité d'accueil maximale (50 enfants) est déjà atteinte.

M. Paquignon demande à la mairie d'anticiper pour janvier/février, période à laquelle ce seuil est habituellement atteint.

Quelques dysfonctionnements sont rapportés par les parents d'élèves :

les directeurs d'APS n'ont pas accès en ligne aux inscriptions pour voir le nombre de places restantes ; la proposition d'inscription du soir manque de souplesse : bloc 16h00/19h00 non modifiable même si l'enfant ne reste que 30 mn à l'APS.

Mme Amoros demande que la Mairie insiste auprès du personnel de la garderie pour qu'il informe les familles de s'adresser directement à eux pour toute inscription, modification ou annulation... L'école ne peut être leur interlocuteur.

Elle rappelle également le besoin de ponctualité pour le personnel revenant dans les classes chercher les enfants non repris par les familles : avant 16h10 absolument puisque l'équipe enseignante doit gérer les APC.

- Rythmes scolaires

Réunion Mairie/Enseignants/IEN

Le choix de l'organisation hebdomadaire pour la rentrée 2014 est : lundi, mardi, jeudi, vendredi et mercredi matin.

Le choix des horaires (harmonie sur toutes les écoles) est : 8h30-12h00 / 13h30-15h15 et 8h30-11h30 le mercredi.

Réunion Mairie/Parents d'élèves

Présentation par la FCPE des résultats du sondage réalisé auprès des parents d'élèves : la préférence des familles se portait sur le choix du mercredi matin au lieu du samedi ; certains parents auraient souhaité un allongement de la pause méridienne repoussant la sortie à 16h30 ; cette option ne pouvait être choisie en raison des contraintes des transports.

M. Sarrazin annonce la mise en place d'une heure d'APS (11h30-12h30) le mercredi sur chaque site pour les parents désirant venir chercher leur(s) enfant(s).

Les autres enfants, inscrits à l'ALSH, prendront le bus et déjeuneront à l'école Lou Pin Bert (écoles concernées : Ballion et Les lutins).

M. Sarrazin indique que les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) se dérouleront 4 fois par semaine à la sortie des classes ou APC.

La mairie consulte toutes les associations en demandant sous quelle forme elles peuvent s'impliquer pour proposer des activités pérennes (bilan en fin d'année).

Mme Amoros invite à la réflexion concernant l'utilisation des salles de classe pour les TAP : en effet, l'école, et plus particulièrement la classe, restent des lieux de travail régis par des règles de vie et de fonctionnement très précises qui engagent chaque enfant dans une adaptation à la vie en collectivité et au savoir.

Ce lieu, s'il est amené à être partagé en 3 temps : la classe, les APC puis les TAP avec à chaque fois, un rapport aux règles différent, la confrontation à des adultes différents, ne sera plus identifié par l'enfant comme son lieu d'apprentissage ; ces perpétuels changements risquent d'être extrêmement perturbateur pour les élèves.

La FCPE souligne que c'est une des raisons pour lesquelles elle demande que les TAP soient délocalisées et d'une durée de 1h30, 2 fois par semaine.

- Calendriers scolaires

Après plusieurs modifications, le 13 novembre 2013 est une journée travaillée et il n'y aura pas de pont pour l'Ascension au mois de Mai 2014.

- Projets/Sorties

Mme la directrice rappelle que les objectifs du projet d'école (2010/2016) visent à améliorer le patrimoine culturel des élèves. Dans ce cadre, 4 sorties sont déjà prévues au théâtre Fémina à Bordeaux ou à Cenon Palmer :

- le 26 novembre 2013 : « le Carnaval des animaux » (MS/GS)
- le 17 décembre 2013 : Pierre et le loup (PS/MS)
- le 4 février 2014 : La Belle au bois dormant (toutes les classes)
- le 18 mars 2014 : Jack et le haricot magique (MS/GS)

Le budget de 6 bus supplémentaires demandé par M. Sarrazin serait utilisé lors de ces sorties.

Le projet de tutorat de lecture avec les élèves de l'école Jean de la Fontaine(Haureuils) sera reconduit.

La date arrêtée pour la kermesse est le vendredi 23 mai 2014. Il est toutefois trop tôt pour en connaître les modalités, les travaux empêchant l'utilisation de l'espace vert de la cour.

Fin de séance : 20h30

Secrétaires de séance : Mme Mosbach, enseignante
Mme Cartier, parent AAPE

Directrice : Mme Amoros



